LA BAZOGE INFOS

LE BULLETIN MUNICIPAL

ON EN PARLE DANS CE NUMÉRO

- **LE DOSSIER**
  Aménagement avenue Nationale (p.4)
- La fibre optique arrive (p.6)
- Environnement :
  La gestion différenciée (p.11)

La Bazoge
NATURE et VILLE À LA FOIS

LES INFORMATIONS DE LA BAZOGE #111 #JUIN 2021

En quelques mots...

Michel Lalande
Maire de La Bazoge

C'est avec plaisir que je vous présente cette nouvelle édition du bulletin municipal. Vous l'aurez certainement remarqué par sa couverture, les membres de la commission communication vous proposent une nouvelle formule de votre bulletin apportant un plus grand confort dans sa lecture.
Tout comme vous, la période passée nous a amenés à nous adapter avec les nouvelles règles prises pour contenir l'épidémie de la COVID-19. L'horizon semble s'éclaircir peu à peu grâce à l'arrivée des vaccins. Fin mars, **les premières doses étaient administrées sur notre commune aux personnes à risques** habitants la résidence autonomie.

Les opérations se sont intensifiées avec l'ouverture le 19 avril dernier **du centre de vaccination à Montbizot piloté par notre communauté de communes Maine Cœur de Sarthe**. La municipalité a pris contact avec nos seniors de plus de 70 ans afin qu'ils bénéficient d'un rendez-vous et d'une vaccination. Je tiens à remercier toutes les personnes (élus, services, professionnels de santé, bénévoles) qui se mobilisent pour que le plus grand nombre d'entre vous soient vaccinés et retrouve une vie plus dynamique. **J'ai une pensée toute particulière pour notre tissu associatif** qui souffre de ne pas pouvoir organiser ses animations et festivités et qui compte sur vous dès la rentrée prochaine.

Lors du conseil municipal du 14 avril dernier, nous avons voté **le maintien des taux communaux** bien que nos recettes soient impactées par la suppression de la taxe d'habitation. Cette dernière est compensée par un mécanisme de reversement d'une partie de la part départementale de la taxe foncière.
Les grandes lignes pour notre premier budget de cette nouvelle mandature ont été votées à l'unanimité : maintien des dépenses de fonctionnement, à hauteur de 1,5 millions qui viennent s'ajouter aux 2,5 millions prévus pour le programme d'**aménagement de l'avenue Nationale.**
Un événement majeur en faveur de l'environnement vient de se dérouler, il s'agit du **ramarchage**. Je vous laisse découvrir dans ce bulletin cette opération organisée en collaboration avec 4 associations. Cet événement s'inscrit dans notre volonté de rendre **notre commune exemplaire dans la transition écologique** (tri des déchets, propreté), axe de notre programme, en impliquant les jeunes générations avec la présence du Conseil Municipal Jeunes, les familles et nos aînés.
Vous aurez aussi peut-être remarqué des changements dans **la gestion de nos espaces verts** avec la mise en place de manière expérimentale de **la gestion différenciée.**

Enfin, quelques mouvements ont eu lieu dans les services. Nous avons recruté **une nouvelle agent, Johanna Cuvelier,** arrivée début mai pour renforcer l'équipe administrative après un départ. Vous aurez aussi l'occasion de rencontrer un nouveau visage lors de votre venue à la médiathèque avec l'arrivée de **Camille Lauze** au 1er juillet.
Un nouvel agent, **Dimitri Crenais**, a rejoint le service technique pour la période estivale

Dans quelques semaines, vous aurez certainement l'envie de prendre quelques jours de vacances, **je vous souhaite de passer un bel été.**

VACCINATION COVID-19

Vous souhaitez vous faire vacciner ? Prenez RDV sur le site **www.doctolib.fr** ou par téléphone. Le site le plus proche est celui de Montbizot situé au 50 bis Rue Paillard Ducléré (ancien Leader proche de la gare). Tél : 02 43 25 33 11 disposant d'injections Pfizer.
Centre ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Ce n'est pas une élection mais deux élections qui se dérouleront **les 20 et 27 juin prochain**. En raison du contexte sanitaire et de ces doubles élections, le bureau de vote N°2 sera déplacé dans le restaurant scolaire touchant la salle L'Envol. Un affichage sera mis en place pour vous guider.

DES ARRIVÉES...

Johanna CUVELIER
Lors de votre venue en mairie, vous croiserez peut-être Johanna CUVELIER arrivée le 3 mai dernier au poste de gestion des ressources humaines suite au départ d'une de nos agents. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Dimitri Crenais
au service technique pendant la période estivale

Commémoration du 8 mai 1945

Le 8 mai 1945, les Alliés remportaient la victoire sur l'Allemagne nazie, signant ainsi la fin de la seconde guerre mondiale. Pour se rappeler de cet événement et des nombreux disparus, nous avons organisé la célébration du 8 mai 1945 dans un contexte encore une fois particulier. Le protocole a été adapté afin de limiter au strict minimum le nombre de personnes se recueillant devant le monument aux morts.

INTRAMUROS

En téléchargeant gratuitement **l'application mobile Intramuros**, vous aurez accès à toute l'actualité de la commune et des acteurs locaux (écoles, associations, commerces,...). Ce nouveau service vous permet de recevoir des notifications ou des alertes directement sur votre téléphone concernant les actualités communales ou d'autres ciblées comme par exemple : les écoles, les manifestations communales ou associatives, etc...). L'application vous permettra d'avoir d'autres informations pratiques sur les transports, la gestion des déchets, la médiathèque,... Cette application vient en complément de notre site internet.

Flashez pour télécharger

AGENDA

SPECTACLE « ROUGE»
8 juillet

Rouge ! C'est un souvenir d'enfance.
Rouge ! C'est un moment où le cours du temps a changé.
Rouge ! C'est un évènement inattendu qui va faire se côtoyer des individus non prédestinés à se rencontrer.
Rouge ! Un spectacle drôle et touchant, à la scénographie étonnante.

CINÉMA DE PLEIN AIR « LES INVISIBLES »
14 août

La première séance ayant trouvé son public, nous vous proposons de réitérer le samedi 14 août 2021, sur le parking du plan d'eau avec le film Les Invisibles de Louis-Julien PETIT avec Audrey Lamy, Corinne Masiero et Noémie Lvovsky.
« Suite à une décision municipale, l'Envol, centre d'accueil pour femmes SDF, va fermer. Il ne reste plus que trois mois aux travailleuses sociales pour réinsérer coûte que coûte les femmes dont elles s'occupent: falsifications, pistons, mensonges... Désormais, tout est permis ! »

«J'HÉSITE»
avec Clément Lanoue
15 octobre • Salle de L'Envol

Miser tout sur le rouge au casino, prendre Allemand LV1, parier qu'il ne reprendrait aucun kilo après son régime Dukan... Ces mauvaises décisions, Clément les a toujours prises seul.
À 35 ans, pour la première fois de sa vie, et avant de commettre, peut-être, l'irréparable... "Il hésite".
C'est pour cette raison qu'il va avoir besoin de vous pour se décider. Un one man show grand public et bienveillant sur le mariage, ses rituels universels, ses codes décalés, et surtout avec les personnages délirants que vous avez tous déjà rencontrés.

Festivités du 13 Juillet

Les festivités se tiendront sous réserve des conditions sanitaires en vigueur et de la météorologie du jour. Un seul accès sera autorisé à savoir via le parking du plan d'eau. **Pour le repas, inscription obligatoire au préalable en retournant le règlement et le coupon se trouvant à la fin de ce bulletin.** Le traditionnel feu d'artifice sera tiré à 23h00.

Forum des Associations

IMPORTANT !

FORUM DES ASSOCIATIONS
4 septembre

Vous pouvez noter dans vos agendas la date du **Samedi 4 Septembre** où se déroulera le Forum des associations. Une nouvelle organisation de l'événement aura lieu laissant aussi la place à des démonstrations. Nous reviendrons vers vous pour vous donner plus d'informations à la fin de l'été.

Aménagement avenue Nationale

En Décembre 2018, le conseil municipal lançait l'avant-projet du réaménagement de l'avenue Nationale avec le maître d'œuvre INGERIF. La nouvelle équipe municipale a choisi de poursuivre ce projet en apportant quelques aménagements. Nous profitons de ce bulletin pour vous en faire une 1re présentation et vous en donner un point d'avancement.

Esquisses 3D fournies par la maîtrise d'œuvre lors de la présentation du projet.
Ces représentations ne sont pas contractuelles.

Pour vous situer le projet, il va s'étendre du rond-point de la rue de la gare et la rue de Bel-Air jusqu'au stop situé à Beaumanoir soit une longueur de 1 100 mètres. Quand on regarde cette artère, on distingue dès aujourd'hui plusieurs zones. Nous avons bien évidemment, la zone « hypercentre » où l'on retrouve les commerces de proximité, la zone de la mairie et à chacune des extrémités une zone plus résidentielle. Le projet de réaménagement tiendra compte de ces zones pour proposer des ambiances différentes adaptées aux besoins.
Le réaménagement de cette artère principale a pour vocation de donner un nouveau visage à notre commune l'amenant vers plus de dynamique, de confort de vie. Au travers ce projet, nous souhaitons préserver l'âme de bourg, tout en lui apportant une touche de modernité et en l'adaptant à la nouvelle dimension de la commune (population croissante, facilité les déplacements doux et l'accès aux commerces,...). C'est la rue la plus empruntée par les véhicules à moteur rendant certains déplacements doux comme le vélo à être dans une situation d'inconfort et d'insécurité alors que la largeur de l'artère peut permettre de remédier à cela. L'objectif est d'en faire un espace agréable, sécurisé pour tout type de déplacements et qu'il devienne un véritable lieu de vie, de rencontres et d'échanges intergénérationnels.
Un des sujets importants aux yeux des riverains et des usagers concerne le stationnement. C'est l'un des sujets où nous avons apporté des modifications pour rendre ce projet plus en adéquation avec les usages. Pour des questions de sécurité, le stationnement en épi va disparaître au profit d'un stationnement parallèle à la voie de circulation. Pour maintenir la capacité de stationnement, nous avons opté pour créer dans la mesure du possible, des poches de stationnements au droit des accès de garage. Les stationnements les plus proches des commerces seront des arrêts minutes pour un usage limité dans le temps et avoir une meilleure rotation de ces emplacements. Enfin, aux abords de l'avenue nationale, 3 nouveaux parkings vont naître permettant d'offrir un plus grand nombre de places de stationnement.
Aujourd'hui, cette artère est très peu végétalisée et laisse place à une forte place au bitume. Au travers de ce projet, nous avons souhaité donner la part belle à la nature. Elle joue un rôle important pour lutter contre les problèmes de réchauffement climatique de nos centre-ville et est aussi l'identité que nous défendons de notre commune qui se veut « Nature et ville à la fois ».

Les premiers travaux

Avant de démarrer cette transformation visuelle, il est nécessaire de réaliser des travaux sur nos infrastructures existantes souterraines. Grâce à des diagnostics faits via des relevés, des passages caméras, nous savons avec précision les points où notre réseau d'assainissement doit être réparé pour être fonctionnel encore de longues années. Nous profiterons de ces travaux pour remettre en conformité ce réseau et passer d'un réseau unitaire à un réseau séparatif permettant ainsi de collecter les eaux pluviales dans un réseau dédié évitant ainsi un traitement inutile de ces dernières par notre station d'épuration. Concernant le réseau d'eau, il sera remplacé sur la totalité du parcours en raison de sa vétusté.

2018 Lancement de la réflexion

03/2019 Choix de la maîtrise d'oeuvre du projet et constitution du groupe de travail

2019 2020 Définition et élaboration du projet (études, diagnostics, avant-projet)

2021 Finalisation de l'avant-projet

septembre Démarrage des travaux de réseau eau potables et assainissement

octobre Consultation travaux voirie, espaces verts, éclairage public

Démarrage des travaux de l'avenue Nationale **01/2022**

12 MOIS DE TRAVAUX

CHIFFRES CLÉS

Projet de réaménagement complet estimé	4 M€
Remplacement du réseau d'eau	500 k€
Réfection du réseau d'assainissement	450 k€
Travaux d'aménagement	3.05 M€
Stationnement	180 places
Étendue linéaire du projet	1100 mètres
Surface du projet (environ)	26 000 m²

Ces travaux de réfection de réseau démarreront dès septembre 2021. Ils n'empêcheront pas la circulation sur l'artère. Le chantier avancera progressivement en démarrant par Beaumanoir. La durée de ces travaux préalables est estimée à 8 mois. Le deuxième prérequis est de limiter au minimum la gêne occasionnée durant ces travaux.
Les conditions sanitaires nous pénalisent pour organiser une présentation du projet lors d'une réunion publique. Si vous souhaitez découvrir le projet, nous vous invitons à venir rencontrer le maître d'œuvre lors des journées rencontres prévues à cet effet sur septembre (dates à venir).

Avis aux riverains

Si vous envisagez de procéder à une division parcellaire ou d'acquérir un nouveau service comme le gaz par exemple, **nous vous invitons à vous faire connaître dès maintenant en mairie** car nous prendrons une délibération pour différer ces opérations une fois le réaménagement réalisé.

La fibre optique est arrivée

Depuis la mi-mars, notre commune compte ses premiers abonnés à la fibre optique.
Pour l'instant, ce service n'est pas disponible sur l'ensemble de la commune puisque seule une zone sur les cinq prévues est mise en service. Les zones restantes ne vont pas tarder à être actives. Le planning prévisionnel fourni par AXIONE prévoit une mise en service au plus tard en septembre pour quatre d'entre elles et la dernière pour la fin d'année.
Pour savoir si votre habitation est éligible ou non à la fibre, vous pouvez consulter la carte de déploiement en accédant au site **https://lafibrearrivechezvous.fr/** ou flashez le QR code :
Vous pourrez saisir votre adresse et en retour, vous aurez une pastille de couleur sur votre parcelle vous informant de l'état du service :

Pastille verte – Votre habitat est déjà éligible à la fibre optique, vous pouvez faire des démarches auprès du fournisseur de votre choix pour être raccordé.

Pastille Orange – Votre habitat sera éligible très prochainement à la fibre optique (le réseau est prêt, reste la partie commercialisation).

Pastille Rouge – Votre habitat sera éligible à la fibre optique mais des travaux autour du réseau sont toujours en cours.

Une fois votre habitat éligible, charge à vous de prendre contact avec le fournisseur d'accès de votre choix pour qu'il vienne raccorder votre habitat. Cela consiste à relier le point de fibre proche de chez vous à une prise optique, équipement qui sera installé dans votre habitation. Votre fournisseur d'accès déploiera un câble d'un diamètre d'environ 5 mm dans le fourreau de votre connexion cuivre téléphonique. Nous vous invitons donc à identifier avant le passage de ce technicien la localisation de votre regard téléphonique se trouvant en règle générale proche de votre compteur d'eau. La mairie ne dispose pas de plan de ce type d'implantation sur votre parcelle et ne pourra pas vous aider sur ce sujet.

Pour tout renseignement utilisez le numéro vert : **0800 800 617**

COMMERCE ÉPHÉMÈRE

Durant la période du 1er juin au 11 juin, Mme ROUSSEAU a utilisé l'ancienne supérette « Le petit panier » pour s'implanter temporairement et vendre ses créations et d'autres produits qu'elle propose sur internet. A compter de septembre, les locaux seront occupés plus durablement avec Mme FEREZ exerçant le métier de Tapissier d'ameublement et Mme CHARFEDDINE qui tiendra une mercerie.

ARRIVÉE D'UN PSYCHIATRE

Venant de Paris, le **docteur Laurent BOUVARD** médecin spécialiste psychiatre s'est installé dans notre commune depuis le 17 mars dernier. Dans un premier temps, son cabinet est installé dans les locaux de la maison des associations, le temps qu'une place se libère dans la maison médicale. Pour être dans un espace convivial et assurer la confidentialité nécessaire des consultations, des travaux ont été réalisés avant son arrivée. Nous lui souhaitons la bienvenue.

NOUVEAU BURALISTE

Après plus de 20 ans de présence à tenir le tabac-presse, Monsieur CLOQUET a pris sa retraite et est remplacé par **Monsieur et Madame BILLAUDAZ**. Vous retrouverez tous les services présents précédemment (tabac, presse, relais postal) mais aussi des nouveaux services comme le service **paiement de proximité** vous permettant de régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, d'hôpital, ...). Nous leurs souhaitons aussi la bienvenue parmi nos commerçants.

IMTECK

Un jeune autoentrepreneur vient de s'installer sur notre commune. Il s'agit de **M. Nathan RICORDEAU** proposant ses services pour tout dépannage et réparation informatique à domicile. Il pourra aussi vous aider à prendre en main vos différents équipements (PC, tablettes, smartphone) en vous apportant conseils et formations. Vous pouvez retrouver plus d'informations sur son site internet www.imteck.fr ou en le contactant par téléphone au 06 63 49 29 85.
Nous lui souhaitons une bonne installation.

Repas du CCAS

Puisque les spectacles et repas en grand nombre n'étaient plus possibles, nous avons opté pour une distribution de repas.
Le dimanche 17 janvier, chacun des bénéficiaires était invité à venir retirer son repas, cuisiné par la Petite Auberge de Saint-Jean-d'Assé.

Tout ayant été préparé dans les moindres détails par le restaurateur, les élus et les membres du CCAS n'ont eu qu'à procéder à la distribution, chacun repartant avec son sac, après avoir suivi le parcours établi. D'après certains retours, le repas était délicieux.

Vaccination des aînés

Le plan vaccinal décliné au niveau national a débuté par l'autorisation à la vaccination des personnes les plus fragiles. A ce titre, le 30 mars, la première injection était donnée aux résidents du foyer logement.
Pour réaliser cette opération, un protocole très strict était à respecter mobilisant du personnel de santé mais aussi des membres du CCAS.
La municipalité a géré cette organisation et l'opération a été un succès. Nous remercions l'ensemble des personnes ayant œuvrées à la réussite de ces deux demi-journées.
Le 19 mai, c'est le centre de vaccination de Montbizot qui ouvrait ses portes.
Quelques semaines avant, les 13 communes composant la communauté de communes ont été mises à contribution pour organiser la prise de rendez-vous et la vaccination des personnes de plus de 70 ans de leur commune. L'équipe municipale s'est donc mobilisée pour appeler chacune des personnes concernées pour fixer le créneau horaire de la vaccination et organiser le transport au centre de vaccination pour les personnes sans moyen de transport.
Il faut rappeler que le centre de vaccination fonctionne grâce à la mobilisation de volontaires pris parmi le personnel intercommunal, le personnel communal et des citoyens. Des personnes de la commune de La Bazoge sont donc présents toutes les semaines depuis le démarrage, nous tenions à les remercier pour leur acte de solidarité.

Implantation de logements sociaux

Notre commune est toujours aussi dynamique et continue de se développer avec de nouvelles constructions. La loi nous règlemente sur différents points, notamment sur l'implantation de logements sociaux. Deux projets vont sortir de terre dans les prochains mois : un premier initié en 2018 par la Mancelle d'Habitation avec la création de 17 logements aux abords de l'avenue Nationale. Un second projet porté par le bailleur Podeliha verra le jour dans les lotissements du Clôteau avec l'implantation de 6 logements sociaux de type T3 et T4.

Mutuelle complémentaire

Conscient de l'importance de disposer d'une couverture santé adaptée, la commune de La Bazoge a choisi en 2018 de nouer un partenariat avec la société AXA afin de proposer au plus grand nombre une offre variée avec des avantages tarifaires.
Que tout le monde ne dispose pas d'une complémentaire santé où que les tarifs de cette dernière continue d'augmenter, la commune de La Bazoge a choisi la société AXA comme partenaire pour proposer des tarifs négociés de ce service.
Depuis le département de la Sarthe a aussi pris cette décision en choisissant Actiom.

LES ATELIERS DU BIEN VIEILLIR

Les ateliers devaient commencer en février mais la MSAIO (Missions Soutien Accompagnement Insertion Orientation) a tout reporté après l'été.
Nous sommes toujours dans l'attente de savoir si le cycle de 7 séances de 3h00 pourra être programmé dès septembre.

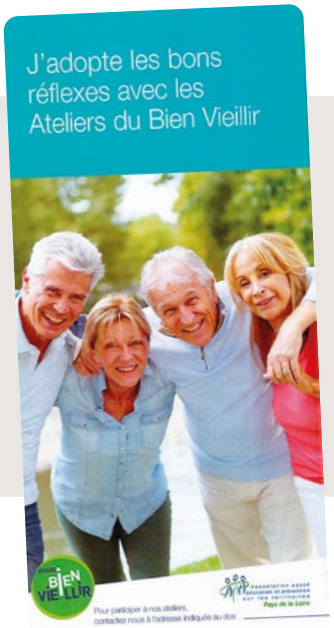

2C. cd))
Électricité & Service
2C.cd))
Camilleri.D&C
9 rue des Iris
72650 La BAZOGE
Tél: 02 43 20 49 35 Portable: 06 72 74 40 40
contact.2c.cd@gmail.com
www.2C.cd.com

Anne Marie Doré
Photographe, mariage, naissance, femme enceinte, portrait, book, événementiels
annemariephotographie@hotmail.com
@annemaryphotographie
06.27.10.10.39

Fabien HERY
Directeur d'Agence
ATALIAN PROPRETÉ
T : + 33 (0) 2 43 43 37 79
F : + 33 (0) 2 43 43 37 11
M: + 33 (0) 6 79 85 04 91
IMPA PROPRETÉ ET SERVICES
ZA Le Bois des Hogues
72650 La Bazoge
www.atalian.com
EUROPE-USA-ASIA-AFRICA

LUDIBULLE

MÉDIATHÈQUE POUR TOUS !

Toujours ouverte !

La médiathèque Ludibulle a gardé ses portes ouvertes ces derniers mois malgré les contraintes sanitaires. Seul lieu culturel autorisé à ouvrir, la médiathèque a eu un franc succès : les adhérents étaient heureux de pouvoir renouveler leurs livres et jeux !

Livres, documents et jeux

Après chaque retour, tous les livres, documents et jeux sont stockés quelques jours, nettoyés avant d'être à nouveau disponibles.

Mediabox : ressources numeriques

MEDIABOX est un service offert gratuitement aux abonnés de la médiathèque.
MediaBox est une plateforme de ressources numériques lancée par Sarthe Lecture. Elle vous permet d'accéder gratuitement et légalement à une offre de contenus en ligne répartie en 5 grands espaces

CINEMA : des milliers de films à la demande. De tout et pour tous les goûts !
MUSIQUE : 13 millions de titres à écouter et tout en illimité !
FORMATION : des cours pour se former soi-même, des conférences pour s'informer, le code de la route en intégralité.
PRESSE : un grand kiosque en ligne dans lequel vous retrouvez vos journaux et magazines préférés.
ENFANTS : un espace dédié et sécurisé pour les plus jeunes avec vidéos, jeux, musiques

N'hésitez pas à vous inscrire !

Prochainement à la Médiathèque Ludibulle...

Nous allons reprendre progressivement nos ateliers lectures (bébé-lecteur).
Nous envisageons de faire appel aux artistes amateurs pour venir exposer leurs œuvres, faire partager leurs passions, leurs créations.

Appel aux artistes

La commission culture souhaite mettre en avant les artistes locaux.
L'idée serait d'installer des expositions temporaires dans les locaux de la commune, telle la médiathèque, la mairie...
Nous faisons appel aux photographes, peintres et autres artistes pouvant animer les murs de nos locaux.
Faites-vous connaître en mairie.

Inauguration du pôle musical

Espace Musical ODÉON

L'ancienne bibliothèque place du presbytère est maintenant transformée en un pôle musical. De nouveaux cloisonnements et une isolation phonique ont été réalisés pour créer 3 salles de cours individuels de musique d'une taille d'environ 15 m² chacune. Un autre espace plus vaste est présent permettant la pratique collective des cours de chorale et des répétitions de musique de l'harmonie. Les 2 associations à savoir l'école de musique et l'harmonie ont pris possession des lieux en mai et vu le contexte sanitaire l'inauguration du bâtiment a été reportée à début septembre au moment du forum des associations. Le coût des travaux de rénovation s'élève à 18 483.80 € avec une subvention de 80% du Département via le plan de relance.

MÉDIATHÈQUE : REPRISE DE L'OUVERTURE

Depuis le 30 novembre, la médiathèque a rouvert ses portes aux horaires habituels :
- Lundi 17h/18h30
- Mardi 9h30/12h
- Mercredi 9h30/12h et 14h/18h
- Jeudi 16h30/18h
- Vendredi 9h30/12h et 16h30/18h
- Samedi 9h30/12h

Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site via notre page www.labazoge72.fr, d'aller sur notre page Facebook: Médiathèque Ludibulle – où nous mettons régulièrement nos nouveautés. Vive la culture !

Les chantiers «argent de poche»

La commission «Enfance et Jeunesse» lance le chantier «Argent de poche» permettant dans une démarche citoyenne à des jeunes de participer à des chantiers éducatifs de loisir contre une rémunération.
Les chantiers :
- Se déroulent sur des demi-journées (3h/jour),
- Ont lieu durant les périodes de vacances scolaires
- Et ont pour but d'améliorer le cadre de vie de notre commune.

La mise en place de cette opération est réalisée en lien avec la Maison des Projets de Ballon et portera sur le thème de la création de décorations de Noël en utilisant des matériaux recyclés.
Au total, vingt-quatre places sont proposées par groupe de 6 personnes sur 4 semaines (2 semaines en Juillet, 1 semaine en Août et 1 semaine aux vacances de la Toussaint).
Cette opération sera éligible aux jeunes âgés entre 14 ans et 17 ans révolu, domiciliés à La Bazoge. Chaque postulant devra candidater auprès de la mairie et son dossier sera examiné par les membres de la commission.
La rémunération est réglementée et sera de 15€ par jour soit 75€ par semaine.
Vous pourrez retrouver les travaux réalisés par cette opération dans divers endroits de la commune lors des festivités de Noël.

Alors n'hésitez plus inscrivez-vous, les places sont limitées. **Plus d'informations auprès de la Mairie, la salle des jeunes ou sur notre site internet.**

LA POSE DE L'ENSEIGNE de l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs a été réalisée le 5 juin dernier. En raison de la crise sanitaire, sa pose a été reportée d'une année puisque cette création date de la mandature précédente sous l'égide d'Anne Minisini. Elle est une réalisation de M. Besnard, président de l'association «Le nombre d'or» (des cours de peinture). Les enfants de la garderie ont participé en apposant leurs mains sur cette affiche. Bravo à eux.

CRÉATION DE SANITAIRES À L'ÉCOLE JEAN MONNET
Comme il avait été annoncé à l'occasion des vœux, il a été envisagé la création de sanitaires à l'école Jean Monnet. L'augmentation de l'effectif des élèves et l'ouverture d'une classe à la prochaine rentrée nécessitent ces travaux.
Ces sanitaires seront créés dans une pièce qui n'était plus utilisée. Ceux-ci seront à destination des filles de l'école. Quatre toilettes dont deux pour les élèves plus jeunes seront réalisés. Une ouverture donnera sur la cour de récréation et une porte sur le couloir permettant d'accéder aux classes. Il y aura deux points d'eau pour le lavage des mains. Le chauffage sera changé. Une isolation phonique sera posée sur le mur mitoyen à une des classes. Un carrelage anti-dérapant, de la faïence murale et des cloisons apportera de la couleur à ce lieu. Ceux-ci pourront être utilisés dès la rentrée de septembre.
Subvention DETR : 8852 euros

L'association Maison Des Projets est le centre social du territoire Maine Cœur de Sarthe.
L'activité est organisée autour de quatre pôles. Pour l'enfance, les accueils de loisirs, ouverts aux enfants de 3 à 12 ans pendant les vacances scolaires et le mercredi. Ils proposent également des séjours durant l'été et sont répartis par tranches d'âges sur trois sites à Montbizot et La Bazoge. Du côté de la jeunesse, les animateurs sont présents dans les collèges sur les pauses méridiennes et proposent des « animations ados » pendant les vacances scolaires. Des espaces jeunes sont accessibles dès la 6e à La Bazoge, Ballon-Saint-Mars, Saint-Jean-d'Assé et Joué-l'Abbé. Le pôle famille et parentalité propose des sorties et des animations pour renforcer les liens entre enfants et parents mais aussi des temps d'échanges entre parents. Enfin, la vie locale développe les projets des habitants et l'épicerie solidaire fournit une aide alimentaire à ses clients.

Notre actualité

Les accueils de loisirs, bien que fermés au public, ont ouvert leurs portes aux enfants des professionnels en charge de la crise sanitaire durant les vacances scolaires. Les activités en soutien à la parentalité étant autorisées en période de confinement, les animations familles ont pu être maintenues avec une adaptation du programme pour répondre aux besoins des habitants. En plus des animations en présentiel, des activités en visio ont été mises en place. Un système de « pick and collect » dans des locaux prêtés par les communes propose des jeux, livres, kits et tutos pour s'occuper chez soi en famille.
Un certain nombre d'activités a néanmoins dû être annulé du côté du pôle jeunesse. Pour garder contact avec les jeunes, des actions numériques en ligne telles que des soirées jeux vidéo, challenges et concours en tous genres et des moments d'échanges sous forme de « goûter blabla » ont été organisées.
L'épicerie solidaire a pu maintenir un service continu, sur rendez-vous, pour continuer à fournir des denrées alimentaires à ses bénéficiaires. Nouveauté pour l'été 2021, elle leurs propose un service d'accompagnement à l'organisation de leurs vacances ainsi que des tarifs préférentiels pour les accueils de loisirs.

Accueils de loisirs (3/12 ans)

Le fonctionnement des accueils de loisirs évolue durant la période estivale. L'expérimentation des 6 sites en 2020 est reconduite pour le mois de juillet.
En aout, ce sont les 3 sites habituels qui seront utilisés sur la deuxième quinzaine, la Maison des Projets étant fermée durant les deux premières semaines. Ces accueils de loisirs sont ouverts du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Les transports seront assurés contrairement à l'année passée.
Le dispositif « vacances apprenantes » est également reconduit pour cette année 2021. C'est à la fois une manière d'agir sur les accueils de loisirs, en lien sur le territoire avec des partenaires locaux, mais aussi une pédagogie s'appuyant sur un socle commun de connaissances, de compétences et des animations spécifiques au lire, écrire et compter.

MDP
Dernière permanence pour l'été 2021 :
Mardi 29 juin de 16h à 18h à la salle des fêtes de Saint-Jean-d'Assé :
Nous contacter : 02 43 27 36 77
accueil.maisondesprojets@gmail.com
www.maisondesprojets.fr

Tranche d'âge	Lieu d'accueil
3-5 ans	• École Louis Rouzay, 1 rue des écoles, Montbizot • École maternelle Jacqueline Duhême, rue de l'église, Joué-l'Abbé (ouvert uniquement sur le mois de juillet)
6-8 ans	• Base de loisirs, 175, route de la guierche, Montbizot • École primaire, rue du petit Vignard, Saint-Pavace (ouvert uniquement sur juillet)
9-12 ans	• Espace Claude Fortin, 27 rue des Hortensias, La Bazoge • École Elisabeth et Robert Badinter (Saint-Mars), rue François Nicolas, Ballon-Saint-Mars (ouvert uniquement sur le mois de juillet)

Le ramarchage

Le 17 avril dernier, nous avons organisé notre première opération de ramarchage sur notre commune. Il n'y a pas de faute d'orthographe, ce mot est la contraction de 2 mots « ramasser » et « marcher ». L'objectif est donc de procéder au ramassage des déchets trouvés au grès d'une balade.

Ce geste citoyen et écologique a pu être organisé grâce à la collaboration de quatre associations: Génération Mouvement, ECT, le trail des Forges et les randonneurs du roussard et du CMJ. Le dispositif a dû être adapté au contexte sanitaire via la formation de groupes de 6 personnes, 13 parcours définis ont sillonnés l'espace urbain et la campagne et c'est plus de 60 km qui ont été parcourus.
85 personnes ont répondu présent à cet appel et ce moment a été fortement apprécié aussi bien pour le geste fait pour notre environnement mais aussi par son aspect social permettant à des personnes de se rencontrer et d'échanger sur divers sujets. Sans surprise, les trouvailles ont été multiples. Des bouteilles en verre, en plastique, des canettes, des mégots de cigarettes ou encore d'autres objets assez insolites ont été retrouvés tout au long des parcours. Dans certains endroits, nous avons identifié des points de déchets sauvages qui ont été nettoyés grâce à cette opération. Au total c'est plus de 360 kg de déchets qui ont été collectés. Nous tenions à remercier toutes les personnes qui sont venues lors de cet après-midi pour leurs actions et nous prévoyons de réitérer cette opération d'ici quelques mois.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dégradation des déchets

Type de déchets	Durée de vie dans le sol
Epluchures de fruits et de légumes	1 à 5 mois
Papiers, cartons, journaux	1 à 12 mois
Mégots de cigarette	1 à 3 ans
Chewing-gums	5 ans
Boites de conserve en acier	50 ans
Canettes en aluminium	200 ans
Plastiques	100 à 1000 ans
Polystyrène	1000 ans
Bouteilles en verre	4000 ans

Témoignage d'une sortie ramarchage

Nous habitons la campagne et lors de nos promenades, nous constatons que nos bords de routes et de chemins sont jonchés de toutes sortes de déchets. Et pourtant, nous savons qu'il est important de ne pas jeter des déchets dans la nature ou dans la rue ! Ils mettront des années à se décomposer, avec autant d'effets négatifs sur les paysages, la nature, dans l'océan envahi de plastiques et sur notre santé.

Alors, avec mes petits enfants, nous avons naturellement décidé de passer à l'action et de faire une sortie «ramarchage» autour de notre habitation, une action qui consiste à ramasser les déchets en marchant. Nous nous équipons de gants, de sacs poubelles et les consignes de sécurité sont données.

C'est parti, nous sommes étonnés de ce que nous trouvons. Nous nous posons des questions, il est difficile de comprendre pourquoi ces déchets se trouvent dans la nature ! Et pourquoi autant de déchets ! Au bout de quelques minutes seulement, nos sacs sont déjà remplis de canettes, mégots, emballages, bouteilles plastiques... Nous avons même vu un pot d'échappement dans un fossé, mais là, nous le laissons sur place et nous le signalerons à la mairie.
De retour à la maison, c'est le tri des déchets et le lavage des mains. Nous n'oublions pas de faire une photo de notre récolte, nous sommes contents de ce moment de partage pour la bonne cause : nous avons agi et contribué, à notre petite échelle certes, à dépolluer la terre.
Nous avons dû recommencer à plusieurs reprises et depuis peu, nous voyons moins de déchets. Et si ça faisait son effet ? Le sale appellerait-il le sale? En tout cas, les bords de la route qui mènent à notre habitation sont de plus en plus propres, il faut dire que nous y veillons.
Nous pouvons toutes et tous faire vraiment, en ramassant ce qui se trouve sur notre passage, autour de notre maison, seul(e), avec nos enfants ou petits enfants, ou en s'inscrivant à des opérations de ramarchage.
Merci pour la Nature,
Sylvie et ses petits enfants

POUR RAPPEL

L'abandon de déchets dans la rue, c'est 135 € d'amende à régler dans les 45 jours. Au-delà de ce délai, l'amende passe à 375 €. Si vous ne payez pas, le juge peut fixer l'amende à 750 € maximum (ou jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).

Photo d'une récolte à La Bazoge d'un petit «dépollueur de la terre»

La gestion différenciée
des espaces verts

La pratique de la gestion différenciée est une approche raisonnée de la gestion des espaces verts qui consiste à pratiquer un entretien adapté en fonction des spécificités et des usages des différents sites. C'est un levier contre l'érosion de la biodiversité (faune et flore). Les tontes régulières ont en effet considérablement appauvri notre patrimoine naturel, il faut modérer cette pratique pour rétablir progressivement l'identité de notre paysage local.
Le choix d'initier cette gestion est particulièrement pertinent pour notre commune, qui a de plus en plus d'espaces verts à gérer, et est motivé par la nécessité d'une qualité environnementale avec un enjeu de santé publique. L'évolution des pratiques d'entretien permet déjà aujourd'hui **de ne plus utiliser des produits phytosanitaires de synthèse (pesticides et insecticides).**
Cette démarche est menée par Mme Dutheil de la Société Paysage Concept en étroite collaboration avec le service technique et la commission environnement.
Depuis le mois de mars, des espaces tests ont été définis afin d'inventorier la diversité floristique des sites et d'en apprécier l'intérêt. **Il s'agit des 4 zones suivantes :**
• **Plan d'eau :** une bande enherbée est laissée au pied de la haie pour former une prairie et une coupe régulière est maintenue sur la zone vélo cross et le chemin piéton.
• **Espace vert entre l'école Jean Monnet et les riverains de la rue du Chêne :** des îlots fleuris ont été volontairement préservés lors des dernières tontes.
• **Place des Tramways :** des îlots fleuris ont également été contournés.
• **Bassin derrière le monument aux morts :** il a été volontairement laissé enherbé.

Petit à petit cette démarche va se mettre en place au fur et à mesure des essais et des résultats observés.
Une communication régulière sur cette thématique vous sera adressée afin de vous sensibiliser à cette nouvelle pratique et vous rendre compte de l'évolution.

La commission environnement

EXEMPLE DE L'APPROCHE DE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE SUR LES BORDS DU LAC

Demain avec la gestion différenciée

le lac, un lieu riche de diversité naturelle en harmonie avec l'espace de promenade, de détente et de pêche

L'écosystème Haie + Prairie
= refuge
= nidification
= Source alimentaire

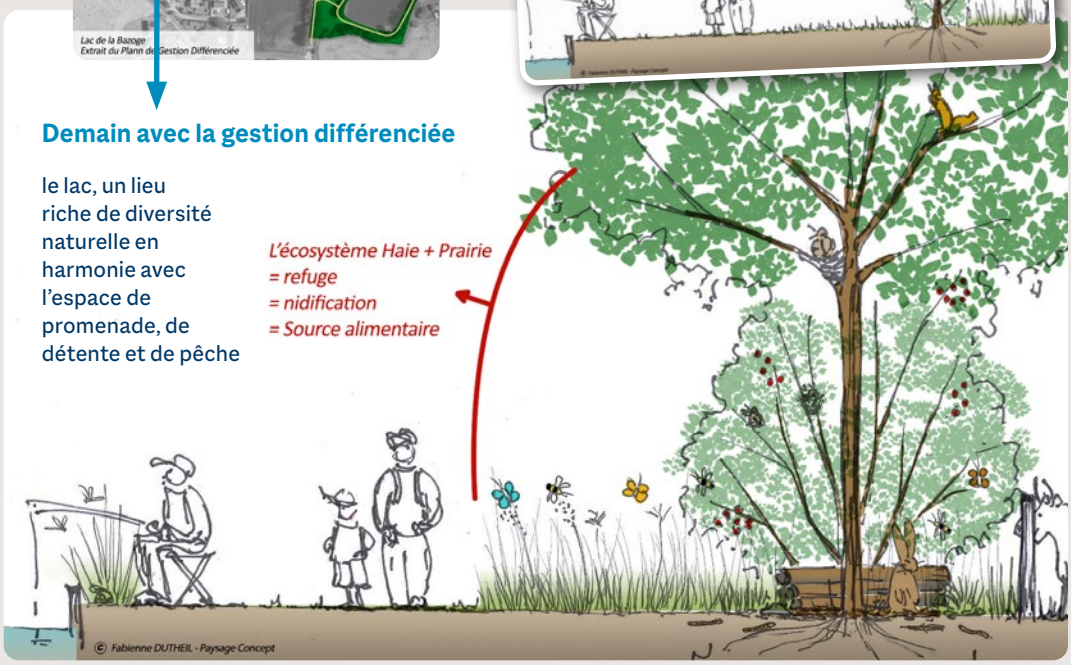

LE SAVIEZ-VOUS ?

DES AIDES POUR PLANTER DES ARBRES, BOSQUETS ET HAIES
Vous êtes particulier, agriculteur, artisan, chef d'entreprise ?
Vous pouvez bénéficier d'aides financières du Conseil départemental dans le cadre de son action de préservation du bocage. Ces aides concernent la plantation de haies, bosquets et arbres champêtres mais aussi les pommiers et poiriers. Un appui financier est aussi possible pour la création d'arbres têtards caractéristiques de notre paysage.
C'est le moment d'anticiper vos projets de plantation à venir cet automne et cet hiver.
Pour en savoir plus sur cet accompagnement technique et financier, vous pouvez contacter la mairie qui pourra recenser les projets et vous mettre en relation avec le Conseil départemental ou, pour les agriculteurs, avec la Chambre d'agriculture.

Les mares : un patrimoine précieux à préserver
Le Conseil départemental accompagne aussi, financièrement et techniquement, les particuliers et les agriculteurs à la création ou restauration de mares. Véritable réservoir de biodiversité, ces petites étendues d'eau font aussi partie de notre patrimoine. **Pour en savoir plus, contactez le Conseil départemental**
Tél. : 02 44 02 40 43.

Vers une réduction de nos déchets

Vous avez la possibilité de joindre notre référente déchets **Amandine Pineau Meiche**, une des conseillères municipales pour échanger autour de cette thématique à l'adresse mail suivante : gestiondesdechets@labazoge72.fr

Dans les mois à venir, vous serons proposées des actions pour vous aider à réduire la quantité des déchets produits.

Une interlocutrice bazogienne pour parler de nos déchets....

Ecologie / économie: des mots qui s'opposent ?

L'expression « zéro déchet » fait souvent craindre une hausse du ticket de caisse... Et si cela était une idée reçue ? Il est vraiment intéressant d'un point de vue écologique et économique de se pencher sur quelques articles « zéro déchet ». Zoom sur deux objets du quotidien.

Match 1 : Le cure oreille contre le coton tige

Le coton tige fait partie des 10 déchets les plus présents dans nos océans et si nous lui trouvions une alternative ?

	Le cure oreille	Le coton tige
Prix	Prix allant de 2 à 10 euros.	0, 49 euros la boite de 160
Durée de vie	Infini	Une utilisation
Prix d'une utilisation	Calcul à partir du prix médian soit 5 euros Calcul pour une personne Calcul avec 3 utilisations par semaine pendant 10 ans Soit 1560 utilisations = **0,003 par utilisation** NB : Le cure oreille peut être utilisé par les différents membres de la famille ; le prix d'une utilisation est donc encore moins élevé.	**0,003**
Lieu d'achat	La pharmacie, les magasins proposant des articles 0 déchet	Le supermarché

Match 2 : Mousse à raser /Savon de rasage

	Pain de rasage	Mousse à raser
Prix	9€	1,65€
Durée de vie	Environ 10 mois pour un rasage quotidien soit 0,90 € par mois	2 mois soit 0,82 € par mois
Lieu d'achat	Les magasins proposant des articles 0 déchet	Le supermarché
Le petit plus	Aucun déchet	Un peu moins cher

UN PETIT GESTE ÉCORESPONSABLE

Dans la cuisine : Vous pouvez diviser en 2 votre capsule de lessive à lave-vaisselle... L'efficacité est la même et moins de produit lessiviel se retrouve dans les eaux usées. Avantage supplémentaire : vous économisez une demi-capsule à chaque fois. C'est donc 2 fois plus de lavages avec un paquet. (Parole de réparateur d'électroménager)
Si vous avez des idées d'éco gestes, transmettez-les à l'adresse e-mail gestiondesdechets@labazoge72.fr et nous les partagerons.

POUR LES ENFANTS... UN CONCOURS

Pour les 3/6 ans : Dessine la nature en montrant ce que tu trouves de beau chez elle.
Les 6/9 ans : Imagine une production de la forme de ton choix sur le thème du tri.
Les 9/12 ans : Imagine une production sur le thème de la pollution.
Déroulement :

- Imagine et crée ton affiche puis note au dos ton nom, ton prénom et ton âge.
- Dépose ta production à la mairie ou à la médiathèque. Un comité se réunira pour désigner les productions répondant aux mieux aux critères et les productions choisies seront présentées dans le prochain bulletin municipal. Une exposition des différentes productions sera réalisée.

NOS POUBELLES

Le refus de tri, qu'est-ce que c'est ?
Il s'agit des erreurs de tri que nous pouvons commettre lorsque nous jetons nos déchets. Ces refus sont en hausse depuis quelque temps : certaines bouteilles non vidées, des plastiques imbriqués, des vêtements se retrouvent dans les containers. Les refus de tri coûtent à la collectivité : ne relâchons pas nos efforts.
Retrouvez toutes les consignes de tri sur votre smartphone en téléchargeant l'application guide du tri des déchets, plus d'informations sur **www.consignesdetri.fr**

Pôle paramédical

Après une concertation avec le corps médical et paramédical, le déplacement des activités musicales dans le nouveau pôle musical, le projet d'aménagement d'un espace paramédical se poursuit. La commission aménagement du territoire a proposé au conseil du 20 mai l'élaboration d'un pôle composé de 6 bureaux permettant d'accueillir les infirmières, les orthophonistes et de nouveaux professionnels. Le maître d'œuvre retenu est le bureau d'études Carré d'Aire, les consultations sont lancées pour que les travaux débutent après l'été. L'objectif est que ce pôle soit terminé pour le printemps 2022.
Le montant des travaux s'élève à 345 236 €HT réparti comme suit :
• Bâtiment existant : 234 135 €HT
• Extension : 111 101 €HT
Une option est en cours de chiffrage pour y inclure l'implantation de panneaux solaires sur le toit.
Subvention DETR
Plan de relance du département

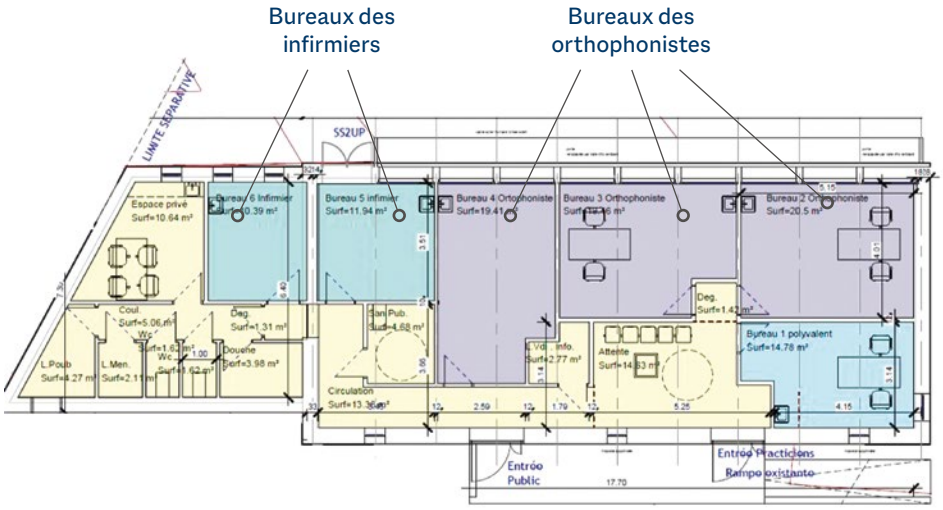

RUE DE LA GARE
Au printemps, la réfection des massifs rue de la Gare a été réalisée par la société Julien et Legault pour une budget d'environ 20 000€.

LA CÔTE DES GUIGNIERS
Après la réalisation des travaux d'enfouissement de réseaux, il reste à réaliser l'aménagement de surface à savoir la réalisation des enrobés, la pose des éclairages et le cheminement piétons. Le projet est suivi par le bureau d'études INGERIF. La fin des travaux est prévue pour la fin octobre.

AUTO Sérénite
Mon auto, ma sérénité.
www.autoserenite.com
CENTRE DE VÉHICULES D'OCCASION
06 29 25 65 18
06 45 31 20 81
autoserenite72@gmail.com
1, rue de Champfleury
72650 LA BAZOGE

PLOMB' ELEC SERVICE
électricité • plomberie
salles de bains • sanitaire
dépannage • rénovation
Pascal Sévère
06 21 17 26 86
email : plombelec@wanadoo.fr
2, rue du Puits • 72650 LA BAZOGE

EMPG
Dératisation • Désinsectisation
Dépigeonnisation • Fourniture produits
Conseil et formation
69, rue Nationale • 72650 La Bazoge
02 43 25 28 29
empg3d@gmail.com

DÉRATISEUR
Stéphane Davoine
06 81 85 85 68
davoinederatisation@orange.fr
Les louveries • 72650 LA BAZOGE

Olivier Blanchard
Paysagiste
Création et entretien d'espaces verts • Élagage
Tonte et engazonnement • Plantations • Taille de haies
Les Gaulardières
72650 LA BAZOGE
02 43 25 66 42

Kahea Tattoo
Artiste Tatoueur
1 rue de Belleuve 72650 LA BAZOGE - 07 71 00 64 96

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES
Le 20 novembre 2020 : Anouar LAANAYA
Le 18 décembre 2020 : Capucine LEMOINE
Le 31 décembre 2020 : Léandre BEAUVIEUX
Le 3 janvier 2021 : Rose CHOLIÈRE
Le 5 janvier 2021 : Adel PERDEREAU
Le 1er février 2021 : Julie LAURILLEUX
Le 13 février 2021 : Laura-Aina GARNIER
Le 11 mars 2021 : Ilyas AKAN
Le 19 mars 2021 : Léanzo CARPENTIER
Le 28 mars 2021 : Margaux MÉNAGÉ CLEYET
Le 29 mars 2021 : Giulia DESCHAMPS
Le 4 avril 2021 : Kéliana RIVIERE
Le 15 avril 2021 : Andreas LOGEREAU
Le 26 avril 2021 : Auxane DUBOIS
Le 27 avril 2021 : Betty DESPIERRES BEN SOUSSAN

MARIAGE
Le 24 avril 2021 : Alexis BACOUP et Marie LE BRIS

DÉCÈS
Le 23 novembre 2020: Jacky MOIREAU, 72 ans
Le 29 novembre 2020 : André CHARTIER, 95 ans
Le 13 décembre 2020 : Sylvie PREZELUS, 61 ans
Le 18 décembre 2020 : Bernard PLANCHAIS, 88 ans
Le 20 décembre 2020 : Jean-Pierre ROBVEILLE, 73 ans
Le 25 janvier 2021 : Etienne VERMEIL, 73 ans
Le 30 janvier 2021 : Antoinette PERRUCHET Veuve BONNIOL, 98 ans
Le 8 mars 2021 : Fernande ROCHER épouse SERIZAY, 83 ans
Le 10 mars 2021 : Frédéric DULUARD, 46 ans
Le 11 mars 2021 : Germaine BERNIER Veuve PIOGER, 96 ans
Le 3 avril 2021 : Gérard BESLIN, 65 ans
Le24 avril : Huguette BLANCHE Veuve LAMOUREUX, 87 ans

Nouveaux arrivants

DODIN Christopher
MECHIN Maud
COURTOIS Anthony et Karine
ROTTIER Mathieu
BIGOT Marion
BREBION Pierre
NEVEU Pauline
JOUANNIN Maelle
DRAMET Emmanuel
DEPOND Corinne
LOUVEAU Jean-Claude
VANNIER Olivier
PELLIER Romain
ROUSTEL Alain et Danielle
BORDET Mallaury
PARENT Kathy
PAGEARD Rémi
MENARD Marie
COSSON Julien et Laetitia
MAURANNE Alain
VINCENT Maxime
ROLLE Vanessa
TURPIN David et Elodie
ANTOINE Bruno et Corinne
PATTIER Françoise
PAVESI Yannick et Caroline

La Gendarmerie Nationale communique

La brigade numérique

La brigade Numérique est à votre service pour tout besoin **non urgent** (questions de sécurité du quotidien, renseignements, conseils de prévention...) et répond 24h/24 et 7j/7 par messagerie instantanée. Ma gendarmerie en ligne est accessible par les canaux suivants :

• via un chat sur la page http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique ,

• via Facebook Messenger (www.facebook.com/gendarmerienationale, NB : s'il est raccordé à la BNUM mettre la page Facebook du GGD local, par exemple https://www.facebook.com/Gendarmerie-de-la-Sarthe-916291111738258)

• via les messages privés Twitter (@gendarmerie NB : s'il est racordé à la BNUM mettre le compte Twitter du GGD local, par exemple @gendarmerie_72)

Vous pouvez également flasher ce QR Code pour accèder directement au service

LE MOT DE L'ÉQUIPE DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

Au cours de ce premier semestre 2021, le conseil municipal a tenu son débat d'orientation budgétaire (DOB) et a voté son budget le 25 mars 2021 ainsi que les taux communaux de la taxe foncière bâti et non bâti le 14 avril 2021.
Comme les différents investissements sont cohérents avec nos 2 programmes municipaux, à quelques détails près, nous avons décidé de voter pour ce budget et pour la stabilité des taux de la taxe foncière. Bien sûr, nous restons attentifs à ce que les engagements soient tenus et vigilants sur la maîtrise des dépenses, surtout dans le contexte actuel d'incertitude budgétaire en raison de la pandémie qui perdure et de la disparition de la taxe d'habitation à compter de cette année.
Au delà du contexte financier, cette pandémie rappelle l'importance du lien social et des actions en faveur d'un développement durable. Nous participons ainsi à la réalisation de nouveaux projets liés aux espaces végétalisés pour favoriser la biodiversité et aux économies d'énergie avec l'adaptation de l'éclairage public. Nous travaillons, également, en collaboration avec toute l'équipe municipale sur les dossiers concernant l'aménagement du centre bourg, de l'école primaire, l'amélioration de l'espace extérieur de l'école maternelle, l'opération argent de poche et la réhabilitation du cabinet paramédical. Nous partageons les retours d'expérience sur l'arrivée de la fibre pour poser des alertes au bon moment et éclaircir les process dans le but d'améliorer la communication auprès des habitants.
Nous nous voulons particulièrement attentifs aux besoins de soutien, notamment à l'égard des commerces et des associations sportives et culturelles pour maintenir leur fonctionnement. Nous regrettons le rejet de notre proposition d'un groupe de réflexion et nous maintenons notre souhait d'un réel accompagnement des personnes âgées, fragiles ou fragilisées par la situation actuelle.
La Communauté de Communes avec les services de la Préfecture et l'ensemble des 13 communes de notre EPCI ont procédé à l'installation d'un vaccinodrome à Montbizot et la municipalité se charge du transport des personnes qui ne sont pas autonomes.
Nous espérons maintenant que nous pourrons toutes et tous retrouver une vie « normale », une vie sociale et de loisirs et que vous pourrez profiter pleinement de la période estivale qui arrive.
Nous restons à votre écoute,
Bien à vous.

Budget 2021

Le contexte actuel apporte un certain nombre d'incertitudes impactant notre construction budgétaire. Tout d'abord, la pandémie et les mesures prises pour la limiter génèrent des aléas sur le fonctionnement normal des services municipaux proposés. Mais aussi la loi de finances 2021 avec la réforme touchant la taxe d'habitation qui va figer dans l'avenir les compensations associées.

Nous nous sommes attachés à :
- Limiter nos dépenses de fonctionnement pour favoriser les investissements futurs,
- Maintenir les taux communaux de nos différentes taxes,
- Financer nos investissements sans avoir recours à l'emprunt

Evolution du budget de fonctionnement

La ventilation du budget de fonctionnement

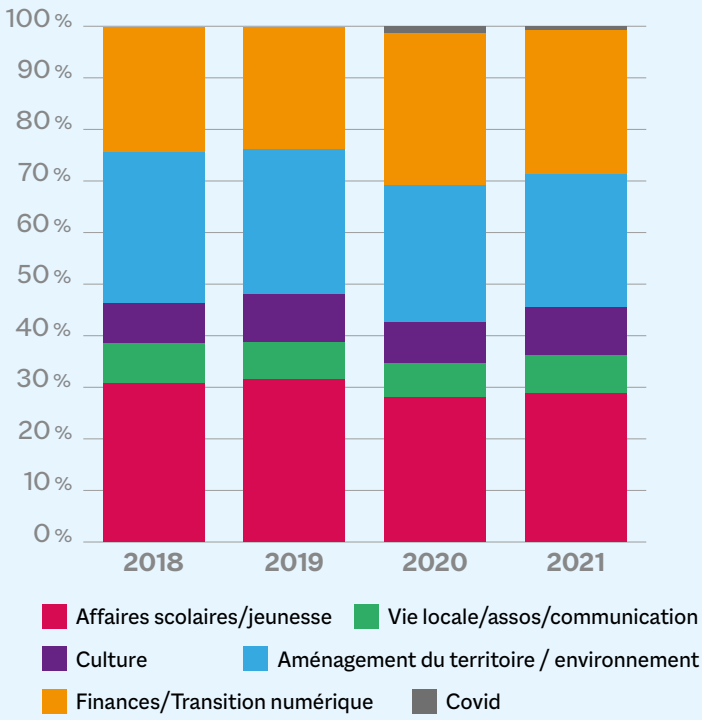

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2021

ENFANCE ET JEUNESSE		
École maternelle Henri Matisse	aménagement cour	35 000,00 €
École primaireJean Monnet	mobilier suite ouverture de classe	10 000,00 €
	création sanitaires	30 000,00 €
CULTURE ET SOCIAL		
Pôle musical	Travaux aménagement	17 852,41 €
Pôle paramedical	Travaux	485 000,00 €
Foyer des anciens	Travaux d'insonorisation	7 000,00 €
COMMUNICATION/NUMÉRIQUE/VIE LOCALE		
Mairie	Logiciel informatisation cimetière	12 000,00 €
	Affichage numérique bâtiments communaux	15 000,00 €
Espace sportif Claude Fortin	Tableau de score	3 500,00 €
Maison des associations	Travaux local psychiatre	6 000,00 €
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE		
Aménagement avenue nationale	Travaux d'aménagement avenue nationale	2 665 084,94 €
travaux voirie	Inspection et détection des réseaux avenue Nationale	31 117,80 €
	Trottoirs	35 000,00 €
	Espace vert Hauts du lac	90 000,00 €
	Aménagement giratoire plan d'eau	27 700,00 €
	Aménagement mobilités arrêt bus espace sportif	35 000,00 €
	Voirie côte des guigniers	298 778,52 €

LES TAUX COMMUNAUX

Suite à la nouvelle réforme fiscale, **la municipalité ne vote plus le taux de la part communale de la taxe d'habitation et ne perçoit plus ces recettes**.

La taxe foncière bâti voit son taux changer puisqu'à compter de 2021, la part du département bascule dans la part communale. **Le nouveau taux est donc de 39,84%**

La taxe foncière non bâti reste inchangée avec un taux de 30,90%

AMI'MAUX

A ce jour, notre société subit une période sanitaire difficile... Nous avons tous besoin de réconfort, de divertissement, de simplicité... Effectivement, nous tous, sommes dans une phase compliquée au niveau de la santé mais également socialement.
L'association Ami'Maux reste à vos côtés, à votre disposition pour continuer les suivis en médiation par l'animal et faire découvrir notre pratique, nos lieux, entouré de différents animaux. Notre pratique de médiation est une chose simple,

naturelle et spontanée. Elle offre du réconfort, des échanges, une parenthèse à notre quotidien... Ces temps sont ponctuels mais apportent du bien-être sur les moments présents et futurs afin d'aider à bonifier notre quotidien par la suite.
Le bureau de l'association, qui n'est composé que de bénévoles, reste à votre disposition au 06.07.58.94.20 et vous répondra dans les meilleurs délais. Les médiatrices restent, aussi, à votre écoute et votre disposition pour d'éventuelles questions, découvertes, séances en individuel, en groupe et/ou en famille. Il est possible d'organiser des séances à l'heure des temps en demi-journée ou en journée entière pour de la médiation, de la sensibilisation à ce qu'est réellement la médiation par l'animal et l'éthique de notre association.
Actuellement, nous recherchons un lieu d'accueil sur La Bazoge ou ses environs afin d'être au plus près de vous.
En attendant, nous vous proposons deux lieux de médiation par l'animal et par l'environnement. Ils se trouvent à Yvré-L'Evêque et à Parigné-L'Evêque. Au sein de ces deux sites, est proposé de la médiation par l'animal, de la découverte et approche de différents animaux et de notre nature. De plus, des pique-niques y sont possible, des animations pour école et/ou centre de loisirs peuvent y être organisées ainsi que des balades en groupe et/ou en famille afin de profiter des chemins de randonnées entourant nos deux sites.
Vous pouvez nous découvrir sur notre site : www.amimaux.net
Toute l'équipe de l'Association Ami'Maux (bénévoles et médiateurs) vous souhaite une bonne continuation.

Comité de Jumelage de La Bazoge

En cette période de confinements à répétition, la vie associative marque de réels ralentissements de son activité. Le Comité de de Jumelage ne fait pas exception à la règle, mais nous restons optimistes car la sortie de crise sanitaire à l'air de se préciser grâce principalement aux vaccins.
Bien sûr, en liaison avec le comité de Martfeld, nous avons dû annuler pour la deuxième fois l'arrivée de leur délégation qui avait été reprogrammée sur le week-end de la Pentecôte 2021. Les conditions sanitaires ne sont pas meilleures que les nôtres en Allemagne, et nous sommes tous pressés de pouvoir très vite reprendre nos échanges.
Mais ce n'est pas pour autant que les comités ne fonctionnent pas. Des contacts réguliers ont été entretenus avec nos amis Allemands par les moyens actuels soit des mails, mais aussi téléphoniques et en Visio.
Et pour le Comité de la Bazoge cela a été le moment de s'occuper de dossiers qui n'étaient pas prioritaires il y a encore 2 ans. Pour préparer le Comité à l'après la Covid-19, dans un premier temps, nous avons décidé de refaire notre logo pour le rajeunir et le moderniser. Nous avons fait appel à un talent local, Lucas PROVOST qui s'est établi chez lui en entrepreneur individuel dans des activités spécialisées en Design graphique.
Avec son concours et ses méthodes, le bureau a validé le Logo que je vous présente ci-dessous.
D'autres travaux sont en cours dans des commissions internes et aussi au sein du Comité de Liaison Maine Basse-Saxe, qui lui aussi est en cours de restructuration.
Bien sûr, le Comité de jumelage de La Bazoge garde ses portes ouvertes à tous ceux qui désirent rejoindre ses bénévoles.
Courriel : Comitejumelage.labazoge@gmail.com
Tél : 06.13.24.06.06

Pour le comité de Jumelage le Président Fr. DESCHAMPS

Pour **ce nouveau logotype**, nous avons voulu trouver un visuel, vous pouvez reconnaitre La tour de l'église de Bardney en Angleterre, l'église de La Bazoge et le Moulin de Martfeld. Et comme nos 3 villages sont traversés par des rivières, on les retrouve pour mêler Les couleurs des 3 drapeaux de nos pays. (Le blanc ou le noir disparaissent en fonction de la couleur du fond).

COMITÉ DE JUMELAGE
La Bazoge

Pour mémoire, notre ancien logo

Comité de Jumelage
Bardney-La Bazoge-Martfeld

Association des parents d'élèves de la Bazoge.

Le but de cette association est de réaliser des actions afin de collecter des fonds. Grâce à cet argent les écoles peuvent financer certains projets, sorties, spectacles... et l'association peut organiser des évènements inoubliables pour les enfants : un goûter de Noël, un groupe de musique pour le carnaval....
Une année 2020-2021 en dessous de nos espérances.
Lorsque nous sommes membres du bureau de l'APE nous partageons une envie commune : proposer les meilleures actions possibles et de beaux évènements. Malheureusement, cette année, la situation sanitaire a rendu impossible la plupart des projets.

L'année 2021-2022 sera meilleure !
On espère évidemment que tous ces projets seront réalisables pendant la prochaine année scolaire.
Si vous êtes intéressés pour rejoindre le bureau vous serez les bienvenus ! Venez participer à l'Assemblée Générale qui aura lieu mi-septembre 2021.
Vous pouvez nous suivre sur facebook : APE LA BAZOGE.
Nous vous souhaitons à tous une belle fin d'année scolaire et un magnifique été.
Les membres de l'APE

Handball Club La Bazoge

Cette saison 2020-2021 a démarré comme « normalement » suite à une saison précédente arrêtée prématurément par le 1er confinement. Quasiment tous les joueurs et joueuses du club ont repris le chemin des terrains de sport et des gymnases en septembre 2020 avec une envie farouche de jouer.

L'équipe des garçons moins de 12 ans

Après une interruption en novembre et une timide reprise de mi-décembre à début janvier cette pandémie n'en finit pas de mettre à mal notre sport et notre vie en générale.
Début mars, les instances fédérales ont décidé l'arrêt définitif de tous les championnats de Handball.
Sage décision tant la fin des mesures gouvernementales pour endiguer ce virus n'est pas encore connue.
Malgré tout, le club de La Bazoge, son bureau, ses commissions et ses bénévoles continuent de travailler pour reprendre notre activité au plus vite et dans de bonnes conditions. Une nouvelle signalétique pour la circulation des personnes dans le gymnase a été mise en place en respectant le protocole sanitaire. Le local technique du club a été réaménagé avec l'achat de nouvelles armoires. La tombola annuelle est organisée en s'adaptant aux consignes sanitaires pour le tirage au sort et la remise des lots gagnants.
Une reprise de quelques collectifs en extérieur a été proposée tout en respectant au maximum les gestes barrières. Tout ceci dans l'espoir d'une reprise des entraînements en salle avant la fin de l'année !
Mais est-ce que les conditions le permettront ? Nous sommes comme tous dans l'attente.
La grande décision de cette fin de saison prise par le club de rembourser à hauteur de 50% les cotisations de ses adhérents et une diminution de celle-ci pour la saison 2021-2022 a été prise. Cette diminution sera égale au total des réductions émanant du Comité Sarthe , de la ligue des Pays de la Loire et de la FFHB .
Le club travaille d'ores et déjà à la saison suivante sur une projection des futurs effectifs en définissant très rapidement les places disponibles d'accueil par catégories d'âge, le nombre d'équipes à engager, des projets à lancer pour renforcer financièrement la situation de notre association sportive et de son essor sur le territoire.
D'ailleurs, en association avec le comité Sarthe et d'autres clubs du département, le projet de Beach-handball jeune (-15 Filles et Garçons) va voir le jour à la rentrée prochaine. Le Beach-handball est un sport proposé par la fédération et qui s'apparente à du handball sans contact et se jouant sur le sable, en extérieur. Idéal dans les conditions sanitaires actuelles.
En attendant de vous retrouver sur les terrains, prenez soin de vous et de vos proches.

L'équipe des garçons moins de 15 ans

Pour plus d'informations, **visitez notre site internet du club : www.handball-labazoge.fr ou adressez-nous un mail : secretariat@handball-labazoge.fr**

LES RANDONNEURS DU ROUSSARD
LA BAZOGE

L'association des Randonneurs du Roussard continue ses activités au rythme habituel, c'est-à-dire 1 dimanche sur 2 et tous les mardis matin, en se conformant aux règles imposées par la pandémie en cours : -port du masque -marche en groupe de six personnes - respect du périmètre de 10kms autour de La Bazoge Le calendrier est adapté régulièrement en fonction des consignes gouvernementales. Bien sûr, compte-tenu de cette situation inhabituelle, la rando de nuit prévue fin juin et le week end rando de septembre ont été annulés. Vous pouvez retrouver tous les renseignements sur le club et le programme des sorties en consultant le site :
http://club.comodo.com/randonneursduroussard

SARL MULTISERVICES LOISEAU
Entreprise générale du bâtiment
Terrassement
Assainissement
Bâtiment métallique
72650 LA BAZOGE
© 02.43.25.44.07 - 06.63.13.44.07
sarl-loiseau@orange.fr

MD Coiffure
Mardi, mercredi et jeudi 9h - 12h 14h - 19h
Vendredi: 9h -19h
Samedi: 8h30-17h
61 avenue Nationale 72650 La Bazoge
Tél : 02 43 25 44 32

Sté COSNARD Père & Fils
Terrassement - Transport
Location de Matériel pour Agriculteurs et Particuliers
Bennes - Pelles à Pneus
Pelles à Chenilles - Camions
ZAC La Croix des Landes
72650 LA BAZOGE
Tél. : 02 43 25 41 18
Fax : 02 43 25 63 58

Yoga et Harmonie

L'activité Yoga a pu reprendre les cours en présentiel en septembre 2020 tout en respectant les consignes sanitaires et en limitant le nombre de personnes aux séances. La 2e période de confinement nous a cependant contraints d'arrêter ces cours dès le mois de novembre. Cela n'a pas pour autant limité notre volonté de maintenir l'activité, il nous a semblé en effet important de continuer de faire bénéficier les adhérent(e)s de la pratique du yoga et de garder un lien social, surtout en cette période difficile de pandémie.
C'est ainsi que 9 cours par semaine en visioconférence ont été proposés avec l'accompagnement des professeurs à chaque séance. Ces cours ont permis des temps d'échange en début et en fin de séance, ce qui a maintenu des liens pour les personnes participantes. Un certain nombre d'entre elles ont même souhaité assister à plusieurs cours par semaine. Chaque séance a été, ensuite, envoyée en replay aux adhérents, ce qui leur a donné la liberté de pratiquer à leur convenance. Pendant les vacances scolaires d'avril, 2 pratiques de yoga de 1h15 et 2 méditations de 30 minutes ont été également mises à disposition. Les participant(e)s ont su facilement s'adapter à ce type de cours et les séances se sont bien déroulées à tel point que certain(e)s ont eu l'impression que « le professeur, qui les guidait avec justesse, était dans leur salon ». Les retours en fin de séances en ont été très positifs.
Nous tenons à remercier vivement les enseignants qui ont su être réactifs et se réinventer pour maintenir des cours à distance tout en conservant les liens sociaux. Nous remercions également les adhérent(e)s pour leur soutien.
Les cours reprendront en septembre 2021. A l'heure actuelle de la rédaction de cet article, nous ne connaissons pas les dispositions à prendre lors de cette rentrée. Aussi, nous communiquerons les renseignements nécessaires aux inscriptions et au déroulement des cours dans le prochain bulletin communal.
Nous vous souhaitons un bel été, préservons-nous dans l'harmonie et la sérénité,
Le bureau Yoga et Harmonie.

Kodokan Bazogien

Comme pour l'ensemble des associations, cette saison 2020/2021 aura été particulière. Afin que chacun et chacune puisse garder forme et moral, notre coach, Axel Bochereau, fournit chaque semaine aux adhérents les cours de Gym en vidéo et de Pilates en audio.
Même si le maintien des activités à distance est très apprécié, l'enquête réalisée auprès de nos adhérents en février dernier laisse deviner une forte envie de reprendre les cours en présentiel dès que possible.
Pour la saison prochaine 2021/2022, le Kodokan bazogien proposera deux activités de Gym le jeudi soir au complexe sportif :
- **de 18h à 19h : Gym douce avec des exercices axés sur le travail des muscles profonds et la relaxation**
- **de 19h15 à 20h15 : Gym tonique avec un travail sur la coordination, le cardio et le renforcement musculaire des bras, abdos, cuisses et fessiers.**

Pour découvrir le club, n'hésitez pas à venir au Forum des associations qui devrait se tenir le 4 septembre.
Prenez-soin de vous !
Le bureau •kodokanbazogien@laposte.net

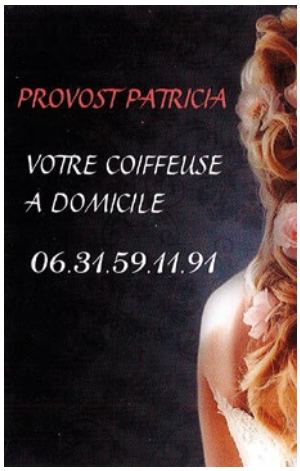

Le football Club de La Bazoge comme tous les autres clubs a connu une saison perturbée encore une fois par la crise sanitaire, sans surprise les compétitions ont été suspendues et une saison blanche a été actée.

Néanmoins, des séances d'entrainements ont pu être mises en place dans toutes les catégories jeunes et seniors en respectant le protocole sanitaire afin de garder le lien avec le club et de continuer le travail effectué pendant les autres saisons, et nous observons une stabilité du nombre de licenciés à savoir de 253 cette saison contre 262 la saison dernière.

Dans ce contexte plusieurs évènements organisés habituellement tels que la soirée dansante, la galette des rois et les divers stages de foot ont été annulés, pour le moment seul le projet de l'album Panini a pu être concrétisé et a été une réussite.

Nous espérons pouvoir mener également le projet du premier tournoi de foot féminin organisé par le club à son terme le 3 et 4 juillet 2021 en fonction de la crise sanitaire.

Enfin le club remercie encore une fois tous les sponsors qui nous accompagnent et qui nous soutiennent tout au long de la saison.

L'année musicale se termine tout doucement. Malgré la covid, le bilan reste positif : une grande partie des élèves mineurs ont pu continuer, de prendre leur cours en visio. Même si ce n'est pas idéal, cela aura permis de conserver le lien entre les professeurs et leurs élèves. Lorsque cet article paraîtra, les cours auront pu reprendre en présentiel pour les adultes comme pour les enfants. Notre seul regret est l'arrêt brutal en octobre dernier de l'atelier chant pour lequel

Nous avons toutefois de bonnes raisons de nous réjouir pour la rentrée prochaine : nous préparons activement notre déménagement puisque la municipalité actuelle met à notre disposition, au sein de l'espace musical (à l'ancienne bibliothèque), de très belles salles de classe pour nos musiciens.

Notre emménagement va se faire avant que l'article ne paraisse si tout va bien et nos élèves auront plaisir, nous l'espérons, à découvrir les nouveaux locaux que nous avons pu visiter en avant-première.

Nous tenons à remercier l'équipe municipale actuelle pour le travail réalisé et pour avoir pris le temps d'échanger avec nous afin de nous proposer des locaux adapter aux besoins de l'activité musicale.

Le bureau de l'école de musique de La Bazoge

ABC Informatique72.com
Assistance Informatique
Professionnels/Particuliers
DÉPANNAGE INSTALLATION FORMATION
02 43 77 24 40
contact@abcinformatique72.com
Eric FOURNIER 06 20 78 71 26

PATARD Garage La Bazoge
Réparations toutes marques
Réparations toutes marques
Pare-brise
Carrosserie
Climatisation
Tél : 02 43 25 41 72
Lieu dit Pavillon route d'Alençon 72650 La Bazoge

repar'stores
Réparation et modernisation de volets roulants
Jean-Yves Leloup
Secteur Le Mans Nord
Mail : interventions.jy.leloup@reparstores.com
Tél. : 02 34 52 35 23
3, Impasse du Bois des Hogues
72650 La Bazoge
www.reparstores.com

Boulangerie-Pâtisserie
Séverine & Florian Gaudin
maisongaudin@gmail.com
0243254160
Maison Gaudin
2 adresses
2e adresse
LA MILESSE
60 avenue nationale-72650 LA BAZOGE
3 rue de Sillé - 72650 LA MILESSE

L'Instant Zen
ESTHÉTIQUE COIFFURE SPA
5 rue de l'Arche - Zone artisanale - 72650 La Bazoge
Site web : www.instant-zen-72.fr
L'INSTANT ZEN
02 43 27 43 93

KETTY COIFF' CREATION
Du mardi au jeudi 9 h – 12 h ° 14 h – 19h
journée continue vendredi 9h – 19 h
samedi 9 h – 17 h
AVEC OU SANS RENDEZ –VOUS TEL : 02 . 43 . 25 . 21 . 12
12 pl. Gén de Gaulle 72650 LA BAZOGE

SARL JC Courboulay
VELUX EXPERT
RGE éco artisan
CHARPENTE - OSSATURE BOIS - COUVERTURE - ZINGUERIE
72650 LA BAZOGE – Tél. : 02 43 25 41 55
www.courboulay.com

SARL BOBET TESSIER
ELECTRICITÉ - PLOMBERIE - CHAUFFAGE
Depuis 1989
Dépannage entretien
Votre salle de bain de A à Z
Energie renouvelable
Climatisation - Ventilation
RGE
1 route du Mans - 72650 LA BAZOGE
Tél. : 02 43 25 40 57
contact@bobet-tessier.com

ARTISAN POSEUR
Menuiserie exter / inter
Pvc, Bois, Alu, Mixte
Store Banne
Portail, Porte de garage
SAV
Un artisan à votre service!
batardbenoit@orange.fr
Mr BATARD Benoit -Les 3 couleurs - 72650 La Bazoge
02 43 25 95 53 - 06 20 64 21 71

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

NOMBRE DE PLACES LIMITÉES

«Barbecue frites» du 13 juillet 2021

Organisation adaptée aux règles sanitaires en vigueur, inscription préalable au repas **obligatoire**.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel :

Renseignements complémentaires auprès de la mairie au **02 43 25 40 07**
ou Béatrice FÉAUX au **02 43 25 43 50**

Prix / personne **9,00 €**

Nbre de personnes.....

x 9,00 € =

Merci de retourner le coupon de réservation **avant le 6 juillet** en mairie accompagné du réglement libéllé à l'ordre de FC LA BAZOGE

Festivités 14 juillet 2021

au plan d'eau de Beaumanoir

Organisation sous réserve des conditions sanitaires en vigueur et des conditions météorologiques

Feu d'artifice

En partenariat avec 4 associations bazogiennes, la municipalité organise

Festivités du 13 juillet
A compter de 19 heures, barbecue géant
(réservation obligatoire)
Animation musicale jusqu'à 2 h
23 h : feu d'artifice

Cérémonie du 14 juillet
11h - remise de gerbe au monument aux morts

Menu
Chipo/Merguez
Frites
Fromage
Tartelette

La Bazoge
NATURE et VILLE À LA FOIS

Direction de la publication : Michel Lalande. Rédaction et suivi du bulletin: Anne Rousseau, Corinne Braunstein.
Sous la responsabilité de la Commission Communication: Jérôme Dellière, ...
Impression à 1 800 exemplaires.
Maquette : CEMJIKA PAO / Le Mans. **www.cemjika.com** • Photographies : Mairie de La Bazoge / Associations
Impression : GALAXY Imprimeurs / Le Mans